

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

### HALLES-BEAUBOURG-MONTORGUEIL

Réunion du jeudi 16 mars 2023

---

Présent-es : Pierre-Emmanuel DUPRAT (ADRAQH) ; Françoise BAGOT, Miriam BAUMANN ; Jean-Daniel BERARD ; Franck BRIAND ; Julia CAMES ; Roselyne CHEVALIER ; François CHOVEL ; Hélène D'ALANCON ; Alain GENEL ; Pierre GENIN ; Patrick KERAVEC ; Corinne TRESKA (Habiter Paris/Pour une ville souhaitable) ; Patrick KERAVEC ; Patrick MOSKOVICZ ; Jean POYET ; Fabien SARFATI ; Marie-Ange SCHILTZ ; Céline STEENKESTE.

Excusé-es : Douglas COURTOIS (Centre social la Clairière)

Invité-e : Josiane MATHIEU

Mairie : Véronique LEVIEUX, élue référente du Conseil de quartier, Adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations, Déléguée de Paris Centre en charge de la prévention, de la sécurité, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la vie nocturne ; Alexandre BAUX-DE CASTRO, Coordination des Conseils de quartier.

En introduction, Fabien SARFATI souhaite rendre hommage à François GROS, ancien président du Conseil de quartier Montorgueil Saint Denis, récemment décédé.

Alain GENEL explique ensuite que, bien que le Conseil de quartier ait déplacé sa réunion pour qu'elle ne coïncide pas avec le Conseil de Paris, celui-ci ayant été déplacé, l'élue référente, Véronique LEVIEUX ne pourra assister qu'à la deuxième partie de la réunion. Il propose donc de débiter la réunion par le sujet PLU.

#### **PLU**

François CHOVEL explique que la dernière phase de concertation sur les orientations générales s'est terminée en novembre dernier. Les propositions de la Mairie seront soumises à une enquête publique. Le seul moyen d'agir pour le Conseil de quartier est désormais d'intervenir dans cette enquête.

Une réunion de restitution de la phase de concertation a été organisée à l'Hôtel de Ville par Emmanuel GREGOIRE, premier Adjoint à la Maire de Paris en charge des questions d'urbanisme, pour les Conseils de quartier qui avaient déposé un cahier d'acteur dans le cadre de cette concertation. Ce moment convivial a permis aux Conseillers de quartier présents d'échanger avec l'exécutif.

François CHOVEL a relevé plusieurs points positifs lors de cette réunion, notamment la volonté de l'exécutif de privilégier la création de nouveaux logements par transformation d'usage plutôt que par la création de nouveaux bâtiments, la volonté de lutter contre les locations saisonnières et les « darkstores ». Il reste que les orientations générales devront se traduire par des modalités concrètes de réalisation. On a pu constater dans le précédent

PLU que la volonté de végétalisation avait été détournée par un système de compensation en rien équivalent.

En revanche, la volonté de préserver l'espace public des débordements festifs et de la publicité, et le souhait de résorber la surconcentration bistrotière ne sont pas apparus dans cette présentation.

Lors de cette réunion, le Conseil de quartier a eu la possibilité d'échanger avec Lily MUNSON qui travaille au cabinet d'Emmanuel GREGOIRE pour évoquer en particulier ces points sensibles. Lors de ces échanges, elle leur a assuré que la Mairie de Paris Centre faisait beaucoup d'efforts pour apaiser ce quartier, notamment avec la mise en place d'un RET spécifique au quartier. Le Conseil de quartier reste très attentif à cette question car s'il reconnaît les efforts de la Mairie, les habitants n'observent pas de résultats suffisants et les débordements bistrotiers continuent d'avoir cours. Il faut donc que le Conseil de quartier soit extrêmement précis dans sa réponse sur ce point lors de l'enquête publique du PLU. Les participants à cet échange ont insisté sur l'importance d'empêcher que continue la surconcentration bistrotière dans le quartier Montorgueil, et qu'elle puisse faire l'objet de résorption par préemption. Le Conseil de quartier estime que la Mairie n'utilise pas tous les moyens à sa disposition pour réguler ces activités, sources de nuisance, notamment la possibilité de ne pas permettre le changement de destination de certains commerces pour éviter l'installation de nouveaux bistrotiers. Madame Munson n'avait pas envisagé l'utilisation du dispositif des sous destinations (restauration) permettant de réguler les concentrations excessives. Les références lui en ont été immédiatement communiquées. Elle en a pris ultérieurement acte, nous informant « que le dispositif interdisant la sous destination restauration n'a pas été retenu à ce stade » en raison des risques de contentieux.

Par ailleurs, le Conseil de quartier estime qu'il existe trop d'échappatoires pour contourner les obligations de végétalisation. Les habitants estiment que les toits végétalisés et les végétalisations en pot ne doivent pas être comptabilisés comme des espaces verts. Ils ne décarbonnent pas autant que les végétalisations en pleine terre et pour ce qui est des toits végétalisés, ils ne sont que rarement accessibles aux habitants. Enfin, la surélévation systématique pourrait nuire à une diversité de hauteurs favorable à une meilleure ventilation, donc à la lutte contre les îlots de chaleur.

Enfin, l'attention de Madame Munson a été attirée sur l'absence de réponse à notre contre lecture de la note de l'APUR relative au quartier Montorgueil, alors même que certains élus l'utilisent pour vanter les mérites d'une ville apaisée. Notre contribution a depuis été adressée à Madame Munson, dans l'espoir d'une réponse.

François CHOVET propose de nous réunir avec les autres Conseils de quartier pour mettre en place un document qui soit l'expression collective des Conseils, que chacun et chacune puissent relayer en participant à l'enquête publique à titre individuel, tout en remontant tous les points sensibles qu'il ou elle a relevés.

Alain GENEL estime qu'il faut que le Conseil de quartier prépare son propre document avant de travailler avec les autres Conseils.

Patrick KERAVEC estime que le Conseil de quartier devrait se focaliser sur les 3/4 points qui lui semblent les plus importants commun en inter quartiers.

Alain GENEL rappelle que la Mairie s'est engagée à faire un retour au Conseil sur chacun de ses cahiers d'acteur mais il craint que ce retour n'arrive qu'après l'enquête publique.

Le Conseil souhaiterait savoir quand le document soumis à l'enquête publique sera disponible et souhaiterait disposer d'assez de temps pour pouvoir l'étudier et préparer sa réponse.

Il demande à la Mairie quelles seront les dates précises de cette enquête.

### **Centre Médical René Laborie**

Pierre-Emmanuel DUPRAT explique que l'entreprise qui gérait le Centre de Santé René Laborie a dû mettre la clé sous la porte et que ce dernier serait repris par l'entreprise SoMed. Le Conseil de quartier estime qu'il faut être vigilant car cette entreprise se développe dans toute la France de façon assez agressive avec des investisseurs étrangers. À ce stade les habitants ne savent pas si la grille tarifaire changera ou si elle restera en secteur 1. Miriam BAUMANN explique que SoMed récupère également l'ensemble du matériel et des employés du Centre de Santé. 95 emplois sur les 135 seront maintenus.

Alain GENEL explique qu'il a écrit à l'ARS et à la Mairie de Paris au nom des sept Conseils de quartier de Paris Centre et qu'il n'a eu aucune réponse. Le Conseil de quartier se pose donc trois questions :

- Est-ce qu'il y aura un Centre Dentaire ?
- Est-ce que le Centre de Santé restera en secteur 1 ?
- Est-ce qu'il y aura un Centre d'optique ?

Sur le site du centre de santé, une adresse mail est indiquée pour répondre aux interrogations des usagers. Fabien SARFATI propose que le Conseil écrive à cette adresse pour avoir des réponses à ses questions.

### **Propreté**

Mardi 21 mars, une animation aura lieu avec Ludovic, l'éboueur vedette, pour sensibiliser les enfants de l'école de la Jussienne et les parents au tri des déchets. Françoise BAGOT précise que ce n'est pas le Conseil de quartier qui a organisé cette initiative mais la DPE par le biais de Mme IGALENS.

L'obligation de tri des déchets alimentaires entrera en vigueur à partir de janvier 2024. En conséquence, des bacs de collecte vont être installés. Il ne pourra pas y en avoir au marché Montmartre près de Saint-Eustache qui est classé monument historique.

Franck BRIAND explique qu'il y a une difficulté pour installer des Trilib' dans le quartier car ceux-ci doivent impérativement être installés sur des places de stationnement et qu'il y en a très peu dans le quartier en raison du plateau piétonnier. Il estime qu'il y a plusieurs grands axes où ils pourraient être installés comme le boulevard Sébastopol. Cependant, comme ce sont des axes rouges, il est possible que la préfecture s'y oppose. Il ajoute qu'il y a un réel besoin de Trilib' dans ce quartier et qu'ils répondraient à un besoin identifié par les habitants.

Plusieurs habitants s'inquiètent du fait que les Trilib' puissent être pris d'assaut par les cafés et restaurants, notamment pour le verre.

Françoise BAGOT ajoute que des grands « box » en bois abritant des poubelles (comme il en existe dans les parcs et jardins) vont être installés dans l'espace public. Elle regrette qu'une couleur plus neutre n'ait pas été choisie.

### **Projets 2023 :**

Miriam BAUMANN demande à ceux qui ont des idées pour le budget d'investissement de les présenter car pour le moment aucun conseiller de quartier n'a fait de proposition.

Corinne TRESKA demande où en est le projet de financement de constats d'huissier. Véronique LEVIEUX répond qu'elle attend encore des retours des services et qu'elle n'est pas en mesure de donner une réponse sur ce sujet.

Le Conseil de quartier participera au jury d'« Art sous Canopée », organisé par Westfield, qui doit choisir une œuvre qui sera exposée sous la Canopée.

Julia CAMES demande s'il serait possible de financer un projet pour une association qui aiderait les personnes très âgées ou handicapées pendant les prochaines canicules afin qu'elles soient aidées ou qu'elles aient accès à un ventilateur.

Véronique LEVIEUX ajoute qu'il existe un fichier nommé REFLEX, qui trouve sa source réglementaire dans le cadre de l'action sociale et de l'aide aux familles, regroupant des personnes de plus de 65 ans, qui ne se sentiraient pas en capacité de se renseigner en cas de crise particulière. En cas de canicule, tous les séniors inscrits sont appelés en moins de 48h par les services de la ville de Paris pour savoir s'ils vont bien et pour être mis en relation avec les professionnels adaptés s'ils rencontraient des difficultés. Il est même possible d'organiser des déplacements de convivialité si le séniors le demande. À ce jour, plus de 10 000 séniors sont inscrits sur ce fichier. Les inscriptions se font sur la base du volontariat sur tout Paris. Si le Conseil de quartier souhaite aider la mairie pour faire connaître le dispositif plus largement auprès du public concerné, cela lui évitera d'avoir à passer par une association.

Jean Daniel BERARD demande s'il est possible de consulter ce fichier pour connaître les personnes qui y sont inscrites. Véronique LEVIEUX répond qu'il est impossible de mettre à disposition du public ce type de fichier car il contient des données personnelles et que la réglementation RGPD ne permet pas la diffusion publique de celles-ci. Son utilité étant d'être activé en situation de crise, il a été utilisé pendant les canicules et pendant la crise sanitaire et a pour vocation de n'être utilisé que par les services de la ville.

Julia CAMES explique que le Conseil de quartier pourrait faire connaître ce dispositif auprès de ses réseaux et des commerçants du quartier.

Alain GENEL demande s'il y aurait un intérêt à acheter des ventilateurs qui pourraient être mis à la disposition de personnes âgées. Véronique LEVIEUX répond que la ville s'en occupe déjà.

Alain GENEL demande si des Conseillers de quartier ont fait le tour des besoins des écoles du quartier. Il rappelle que c'est en finançant des projets pour les écoles que le Conseil de quartier a utilisé la majeure partie de son budget d'investissement.

Marie-Ange SCHILTZ propose d'aller voir l'école polyvalente Saint Martin que le Conseil de quartier ne connaît pas. Alain GENEL propose d'aller voir également les écoles Jussienne(élémentaire) et Goldoni (maternelle).

Josiane MATHIEU demande ce qui est fait pour les personnes âgées. Il était question de végétaliser le « mini patio » de la résidence pour personnes âgées, rue de Gramont. Véronique LEVIEUX répond que dans ces projets qui sont toujours tentants, ce qui est compliqué c'est de mettre en place « qui se charge de quoi » : mise en place, entretien... Elle précise qu'elle ne connaît pas ce projet et qu'elle ne sait pas si des études ont été réalisées. Marie Ange SCHILTZ explique que les séniors manquent de lieux pour se réunir. Il y en a uniquement un au Centre Cerise.

Alain GENEL propose d'organiser une formation en langue des signes. Il a fait le tour de Paris Centre pour voir ce qui se faisait du point de vue de la langue des signes. Outre l'école de l'Arbre Sec qui a une classe pour les jeunes sourds avec 7 élèves de CM1, Turenne propose un cursus pour les jeunes sourds qui se poursuit au collège, premier exemple de ce type

dans Paris à ce jour. Cependant le projet du Conseil de quartier est d'enseigner la langue des signes à des enfants non sourds afin qu'ils puissent échanger avec des enfants sourds. Aujourd'hui, l'école Jussienne organise des initiations à la langue des signes pour les enfants volontaires. Le Conseil de quartier souhaiterait donner une suite à cette initiation pour les enfants qui sont volontaires en leur proposant un atelier d'une heure par semaine qui leur permettra de consolider leurs connaissances.

Fabien SARFATI propose d'organiser une réunion plénière du Conseil de quartier avec un traducteur en langue des signes afin de permettre à des personnes sourdes de participer.

Le Conseil de quartier vote positivement 1050€ de dépense au formateur à la langue des signes sous réserve que cet éducateur / prestataire soit en capacité de fournir un devis de prestation.

De même le Conseil de quartier alloue 850€ de son budget de fonctionnement pour participer à l'évènement de la Clairière, de Cerise et des Centres Paris Anim', « Aux Centres de l'été ».

Roselyne CHEVALIER souhaiterait que le Conseil de quartier organise un évènement pour la rénovation du défenseur du temps. Elle propose de se joindre à l'association ASSACTIVE qui organise un repas de quartier et de prévoir une animation le même jour. Elle est ouverte aux idées et pense que le Conseil de quartier devrait se joindre à cette initiative. Alain GENEL estime que le Conseil de quartier pourrait organiser quelque chose avec les enfants de l'école Saint Martin-comme un concours de dessin ou quelque chose autour de l'histoire du Défenseur du Temps. Roselyne CHEVALIER précise qu'organiser leur évènement conjointement avec l'association ASSACTIVE permettrait au Conseil de quartier de toucher un plus large public.

Véronique LEVIEUX explique qu'auparavant, dans le 2<sup>e</sup> et avec l'association Air2fête, un repas de quartier avait été organisé rue Montmartre, avec un grand linéaire de tables et de chaises de la Mairie. Les habitants venaient s'installer avec leurs victuailles, engageaient la discussion et se rencontraient. Elle explique que c'est une autre manière d'occuper l'espace public et que ces moments sont très sympathiques.

Alain GENEL propose d'attendre le retour de la présidente de l'association ASSACTIVE, pour qu'elle dise comment elle imagine un possible partenariat et de voir du côté de l'école Saint-Martin s'ils souhaitent s'associer à une animation autour du défenseur du temps.

Franck BRIAND demande si le Conseil Local du Climat pourrait être remis en place à Paris Centre. Ce Conseil se réunissait tous les deux mois et travaillait sur des projets liés au climat et à la végétalisation. Il était composé d'habitants, d'associations, d'élus et des services.

Le Conseil de quartier souhaite continuer à financer des coupes de cheveux pour les SDF mais il a déjà financé ce projet pour cette année avec le budget de l'année précédente. Une nouvelle enveloppe sera votée sur le budget 2024.

### **Synthèse des questions :**

#### PLU:

- Le Conseil de quartier souhaiterait savoir quand le document soumis à l'enquête publique sera disponible et souhaiterait disposer d'assez de temps pour pouvoir l'étudier.
- Le Conseil de quartier demande à la Mairie quelles seront les dates précises de cette enquête.

#### Conseil du climat :

- Franck BRIAND demande si le Conseil Local du Climat pourrait être remis en place à Paris Centre. Ce Conseil se réunissait tous les deux mois et travaillait sur des projets liés au climat et à la végétalisation. Il était composé d'habitants, d'associations, d'élus et des services.

#### **Retours attendus :**

Les réponses aux questions de la séance précédente n'ont pas été apportées lors de cette réunion, elles le seront lors de la prochaine.

Alain GENEL a rappelé au cours de la réunion que la Mairie s'était engagée à faire un retour au Conseil de quartier sur chacun de ses cahiers d'acteur mais il craint que ce retour n'arrive qu'après l'enquête publique.

Des nouvelles au sujet des diverses dépenses actées sur les précédents budgets 2021 et 2022 qui sont toujours en suspens, dont le constat d'huissier sont demandées à la Coordination.

#### **Liens utiles :**

- Retrouver les précédents comptes rendus sur le site de la Mairie : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/halles-beaubourg-montorgueil-17544>.
- Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.